

Paris, 26 Décembre

Monsieur le Comte,

Mon neveu Louis, Horace Deherme,
qui vous avait été à votre service, est
mort pour la France, tué à l'ennemi,
le 21 octobre 1918, à Verdun (Ardennes),
après avoir gagné la croix de guerre et
fait vaillamment son devoir.

Dans la lettre qu'il m'avait laissée
et que je devais avoir en cas de
mort, il me charge de recouvrer
la somme de 865 f 55⁰⁰ dont il
me remet la reconnaissance, signée
par vous, en date du 17 décembre.
Dans sa lettre, il me dit qu'il a
touché par acomptes 178 fr. qui doivent
être déduits. C'est donc 670⁵⁵
que je vous prie de faire parvenir
à sa mère, Mme Deherme, 27, rue
des Pavillons, à Puteaux (Seine).

qui en a le plus pressant besoin.

Dans le cas où vous préféreriez que
jeille moi-même tache cette petite
somme, j suis à votre entière dis-
position. J n'empêcherais en suite,
suivant la volonté du mort, de re-
mettre cet argent à sa mère.

J'ai également entre les mains la copie
d'un codicille à votre testament
holographe concernant le legs d'un
tableau de Loya. A ce sujet, mon
pauvre neveu m'écrit « qu'il vous laisse
libre d'agir à votre guise suivant
ce que vous jugerez bon de faire ».